

Carte stationnement pour personnes en situation de handicaps

Date d'expertise : 14 janvier 2022

Accessible: du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 sauf le mercredi

Boulevard du Jardin Botanique, 50
1000 Bruxelles

0800 987 99

Information générales

La carte de stationnement vous permet de vous garer en Belgique sur un emplacement réservé (et vous offre éventuellement d'autres avantages de parking). Ceci en tant que chauffeur ou en tant que passager. Tant les adultes que les enfants peuvent avoir droit à une carte de stationnement.

Adressez-vous au Service Public Fédéral Sécurité Sociale - Direction Générale Personnes Handicapées pour obtenir cette carte.

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services proposés sont

En dehors du domicile

Prendre un transport adapté

Pour un déplacement personnel

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Autheur :

